



# ASSISTANTS DE PREVENTION FORMATION PRÉALABLE FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

## OBJECTIFS GENERAUX

Concourir à l'élaboration de la politique de prévention des risques (plan et programme annuel de prévention), assister l'autorité territoriale et les membres du CHCST dans les démarches d'évaluation des risques.

## OBJECTIFS OPERATIONNELS / COMPETENCES VISEES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Participer avec les autres agents aux actions de sensibilisations, informations et formations des agents
- Assister l'autorité territoriale en lien avec le conseiller de prévention

## PROGRAMME

### 1. Le cadre juridique et institutionnel de la santé et la sécurité

- Connaître l'évolution des politiques publiques de prévention.
- Identifier les sources législatives et réglementaires applicables et les textes spécifiques à la FPT.
- Repérer les rôles, missions et responsabilités de chacun en matière de SST (CHSCT, ISST...).

**Moyens pédagogiques**

Échanges théoriques commentés et illustrés par des cas concrets. Participation active des stagiaires au travers d'ateliers pratiques et de quizz

**Intervenant**

Formateur Expert en management et accompagnement des situations de crise

**Durée / Nombre de stagiaires**

5 jours soit 35h  
de 1 à 10 stagiaires

**Public concerné**

Tout agent de la Fonction Publique Territoriale, appelé à occuper la fonction d'Assistant de prévention.

**Prérequis**

Pas de pré-requis

**Dates, lieu et tarif**

Sur convention

**Délais d'accès**

3 mois sous réserve de disponibilité du client

**Document délivré en fin de formation**

Remise d'une attestation de formation attestant l'acquisition des compétences attendues.

**Evaluation des connaissances acquises**

Quizz final

**Modalités d'accès handicap**

Si la formation se déroule dans les locaux mis à disposition par Capiconsult, elle pourra être rendue accessible aux personnes en situation de handicap. Capiconsult prendra les dispositions en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire afin d'adapter les modalités pédagogiques.

### 2. Les missions et positionnement de l'assistant (AP) par rapport aux conseillers de prévention (CP)

- Repérer les enjeux de la lettre de cadrage et les moyens.
- Identifier les besoins d'acquisition et/ou de développement de compétences des AP.

### 3. Les méthodes et outils d'intervention

- Analyser les situations de travail, de Danger Grave et Imminent, causes d'AT/MP.
- Mettre en œuvre les préconisations réglementaires (intervention de secours, prévention incendie...)
- Gérer les documents réglementaires et registres.

### 4. La démarche d'évaluation des risques et Document unique

- Maîtriser le cadre réglementaire et méthodologique de l'évaluation des risques.
- Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre du document Unique.

### 5. Références réglementaires en vigueur

- Décret n°85-603 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la FPT.